

Insee Conjoncture

Martinique



Antilles-Guyane

En Martinique, l'économie amorçe un redressement

Note de conjoncture régionale - 3^e trimestre 2020

Au troisième trimestre 2020, l'économie montre des signes de redémarrage. Le nombre d'emplois salariés progresse de 1,8 % et se rapproche de son niveau antérieur à la crise sanitaire. L'ensemble des secteurs d'activité profite de cette amélioration. Le recours à l'activité partielle, utilisé massivement durant le premier confinement, perdure principalement dans le secteur tertiaire marchand. C'est notamment le cas pour l'hébergement et la restauration.

Le nombre de demandeurs d'emploi baisse légèrement, tandis que le taux de chômage augmente de 4,8 points pour s'établir à 14,8 %.

L'activité touristique continue de souffrir de la baisse d'affluence : les hôtels perdent la moitié de leur chiffre d'affaires par rapport à l'été 2019.

Le nombre de créations d'entreprises atteint un record ce trimestre, avec la réouverture des centres de formalités des entreprises.

Matthieu Cornut, Marion Lauvaux, Eric Mével (Insee)

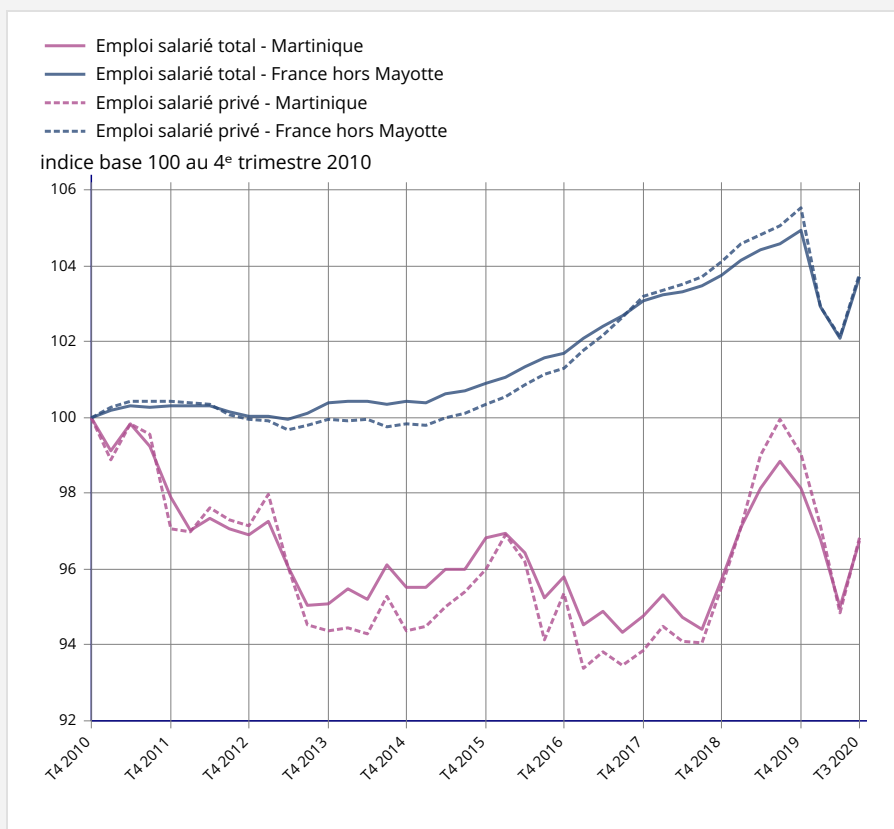
Insee Conjoncture Martinique N° 12 - janvier 2021

Au troisième trimestre 2020, le nombre d'emplois salariés en Martinique augmente de 1,8 % par rapport au deuxième trimestre (**figure 1**), soit 2 170 emplois supplémentaires. La Martinique compte désormais 121 500 emplois et retrouve son niveau du premier trimestre 2020. Néanmoins, ce niveau reste inférieur de 2,1 % à celui observé au troisième trimestre 2019.

L'emploi salarié dans le secteur privé progresse de 2,1 % ce trimestre, avec 1 670 salariés supplémentaires. Il emploie désormais 80 790 personnes, soit 3,1 % de moins qu'un an auparavant. Le secteur public, qui emploie 500 salariés de plus qu'au trimestre précédent (+ 1,2 %), retrouve un niveau similaire à celui du troisième trimestre 2019 (40 680 salariés).

Le nombre d'emplois salariés en France entière progresse à un rythme similaire (+ 1,6 % par rapport au deuxième trimestre) à celui de la Martinique. Son niveau reste légèrement inférieur à celui du troisième trimestre 2019 (- 0,8 %).

Figure 1 – Évolution de l'emploi salarié



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

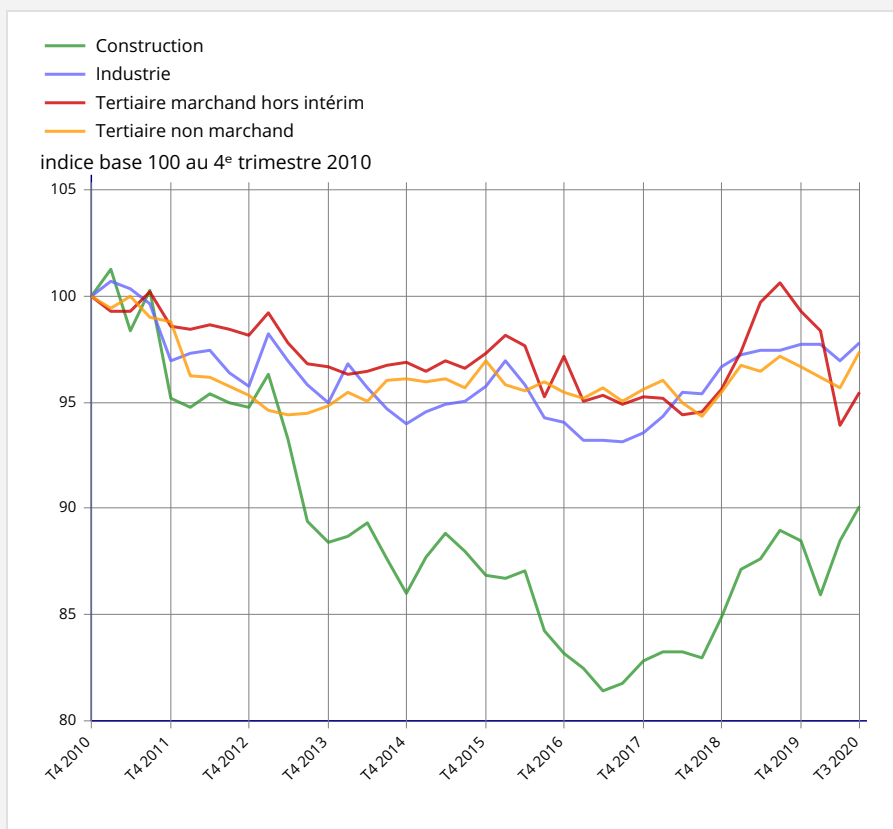
L'emploi salarié progresse dans l'ensemble des secteurs

Le secteur tertiaire non marchand emploie 50 480 personnes en Martinique et gagne 880 emplois par rapport au deuxième trimestre. Cela représente une hausse trimestrielle de 1,8 % et une hausse annuelle de 0,2 % (figure 2).

Le secteur tertiaire marchand (hors intérim) emploie 50 030 personnes, soit 800 salariés supplémentaires. Si les effectifs de ce secteur progressent de 1,6 % par rapport au trimestre précédent, ils reculent de 5,2 % par rapport au troisième trimestre 2019. Sur un an, ce sont les activités d'hébergement et de restauration, durement touchées par la crise sanitaire, qui perdent le plus d'emplois. Avec 280 emplois supprimés, leurs effectifs baissent de 13,3 %. Le recul est similaire pour les activités immobilières. En revanche, les activités scientifiques, techniques et les services administratifs de soutien créent 240 emplois supplémentaires en un an.

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la construction progresse de 1,8 % sur un trimestre et de 1,2 % sur un an. Le secteur emploie désormais 5 980 personnes et atteint son plus haut niveau depuis 2013.

Figure 2 – Évolution de l'emploi salarié par secteur - Martinique



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

AVERTISSEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Au troisième trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT rebondit fortement après une baisse « en trompe-l'oeil » sur les deux premiers trimestres de l'année. En effet, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la période de confinement a fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (en particulier pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité était à l'arrêt), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). Au total, la nette baisse du chômage au sens du BIT début 2020 ne traduisait pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

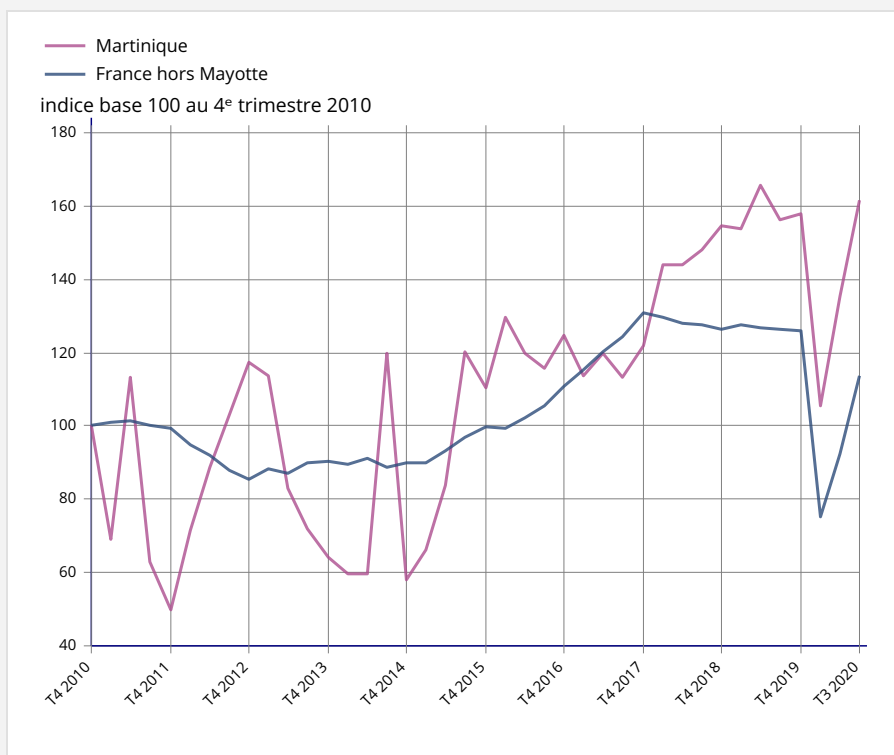
L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Rebond de l'intérim

Le nombre d'emplois intérimaires s'établit à 2 070. Il augmente de 19,5 % au troisième trimestre 2020, après la hausse de 28,2 % du trimestre précédent (**figure 3**). Ces deux augmentations successives font suite à la baisse d'un tiers des effectifs au premier trimestre et permettent de retrouver le niveau de la fin d'année 2019. Durant le premier confinement, le ralentissement de l'activité économique avait entraîné une raréfaction des missions intérimaires.

Au niveau national, l'emploi intérimaire suit la même tendance : une forte baisse des effectifs au premier trimestre, puis deux trimestres de hausses successives. Le niveau du troisième trimestre 2019 n'est cependant pas encore rattrapé (- 10,3 % sur un an).

Figure 3 – Évolution de l'emploi intérimaire



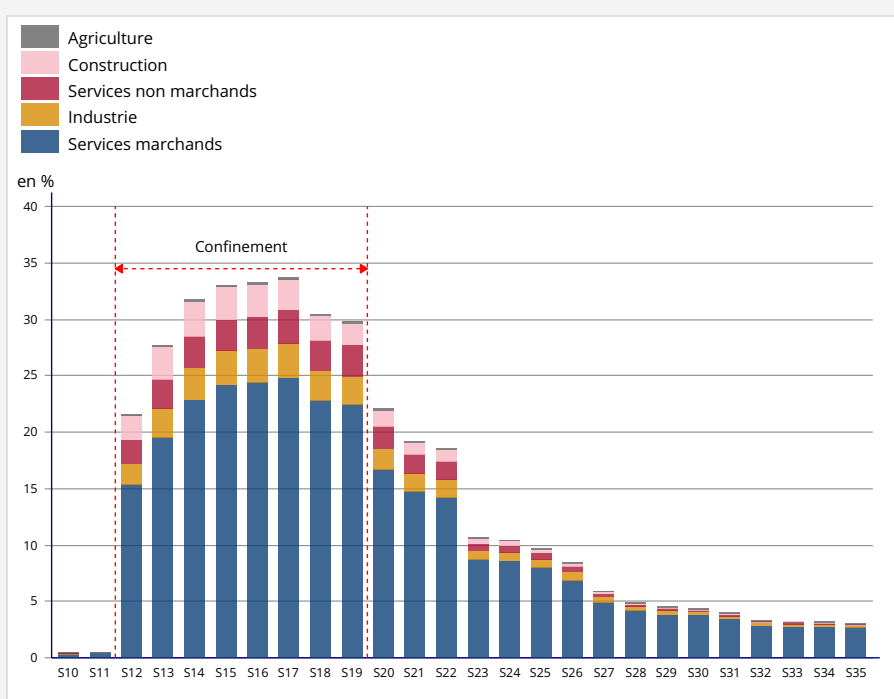
Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Le recours à l'activité partielle se poursuit

Au mois d'août 2020, le recours à l'activité partielle concerne 3,2 % des salariés en Martinique (**figure 4**) et reste plus élevé qu'en début d'année. La plupart des salariés placés en chômage partiel est employée par les entreprises du secteur tertiaire marchand (85 %). Dans ce secteur, le recours au chômage partiel est sept fois plus fréquent qu'avant la crise et concerne encore 4,3 % des effectifs. En particulier, 14 % des employés du secteur de l'hébergement et de la restauration sont concernés. Les entreprises du secteur de l'industrie recourent vingt fois plus au chômage partiel qu'en début d'année : 2,0 % des salariés du secteur sont concernés. Ce taux est moins fort dans le secteur de la construction (1,0 %).

Durant le confinement, la part des salariés en chômage partiel augmentait progressivement (**figure 4**). La première semaine, 22 % des salariés ont bénéficié du dispositif. Cette proportion atteignait 33 % en avril. Trois quarts des employés concernés au mois d'avril appartiennent au secteur tertiaire marchand.

Figure 4 – Part des salariés en activité partielle par secteur dans le total des effectifs salariés de la Martinique



Note de lecture : en semaine 15, un tiers des salariés sont en activité partielle en Martinique. Parmi eux, trois sur quatre travaillent dans le secteur des services marchands.

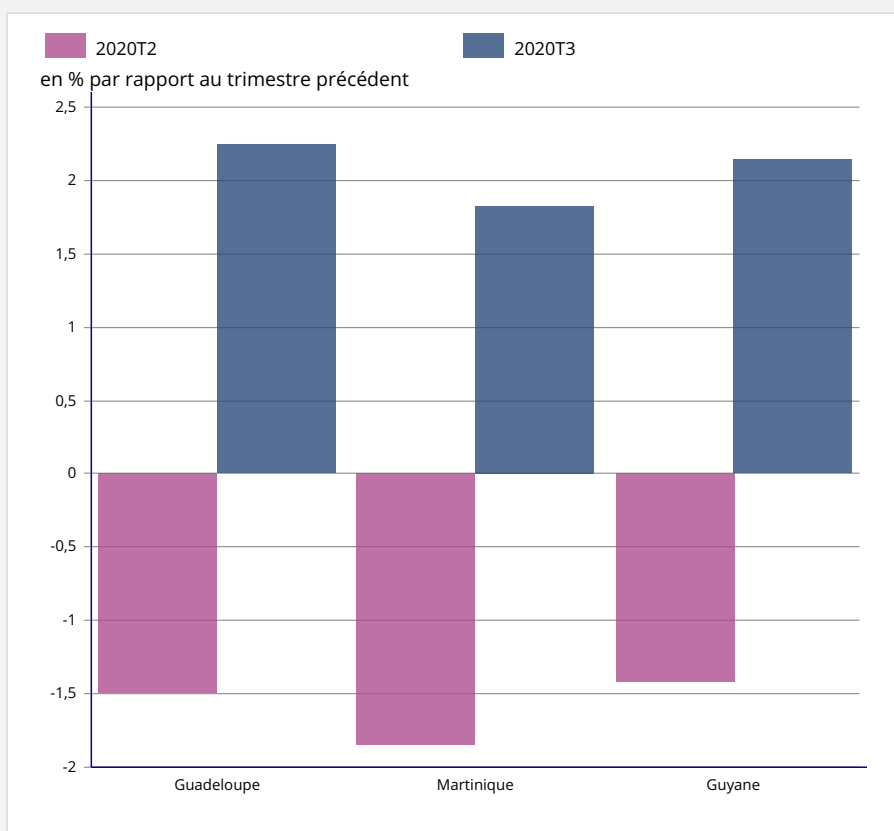
Source : Déclaration Sociale Nominative.

En Guadeloupe et en Guyane, hausse des effectifs salariés

En Guadeloupe, l'emploi salarié progresse de 2,2 % au troisième trimestre 2020 (**figure 5**). Le secteur tertiaire marchand (hors intérim) gagne 1 250 emplois (+ 2,7 %) et le secteur tertiaire non marchand en gagne 760 (+ 1,5 %). L'intérim, en hausse de 21,5 %, ne retrouve pas encore son niveau antérieur à la crise sanitaire. En hausse de 4,5 %, les effectifs salariés du secteur de la construction atteignent leur plus haut niveau depuis 2013.

Les effectifs salariés augmentent de 2,1 % en Guyane. Le nombre de salariés du secteur tertiaire non marchand augmente de 2,3 %, ce qui représente 650 emplois supplémentaires. Le secteur tertiaire marchand (hors intérim) progresse de 1,6 %. L'intérim continue son redressement (+ 12,6 % après + 8,9 % au trimestre précédent) mais ses effectifs restent inférieurs à ceux du troisième trimestre 2019.

Figure 5 – Évolution de l'emploi salarié total par département



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

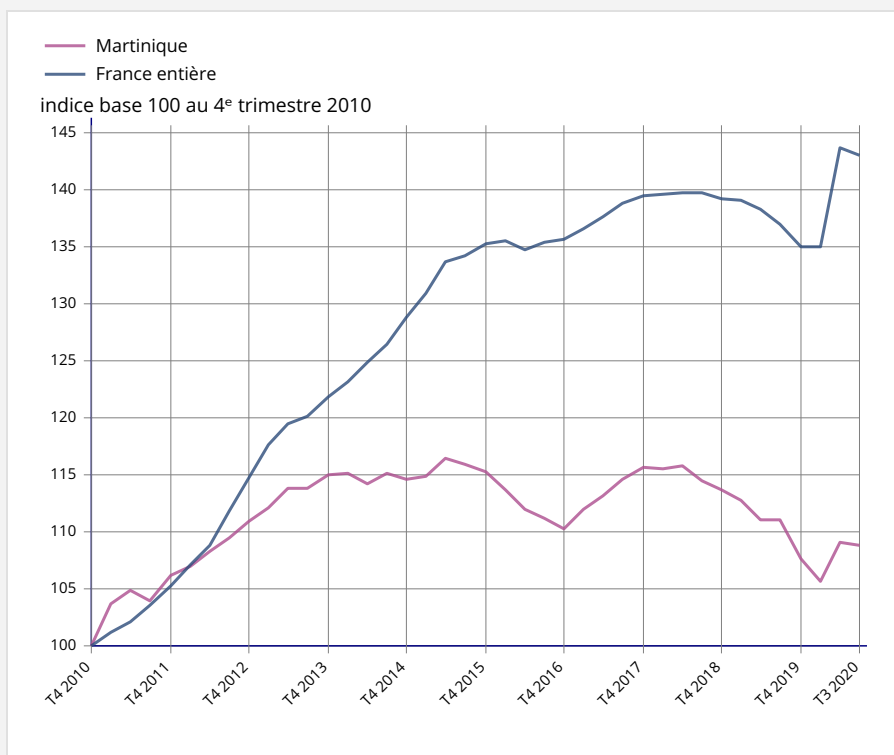
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi

En Martinique, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) tenus de rechercher un emploi s'établit à 50 310. Il baisse de 0,2 % après une hausse de 3 % au trimestre précédent (**figure 6**), en lien avec la prolongation exceptionnelle des droits à l'assurance-chômage durant la crise sanitaire.

Le nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, est légèrement inférieur à celui du troisième trimestre 2019 (- 2,0 %). Parmi ces demandeurs d'emploi, 40 270 n'exercent aucune activité (DEFM de catégorie A, - 4,7 %). Ce niveau est similaire à celui observé un an auparavant (- 0,2 %). Le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité partielle (catégorie B ou C) augmente à nouveau. Ils étaient 1 980 de moins pendant le premier confinement faute de missions disponibles, ils sont 1 880 de plus au troisième trimestre.

Figure 6 – Demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à Pôle emploi



Notes : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi du trimestre est une moyenne des données mensuelles afin de mieux dégager les évolutions tendancielle.

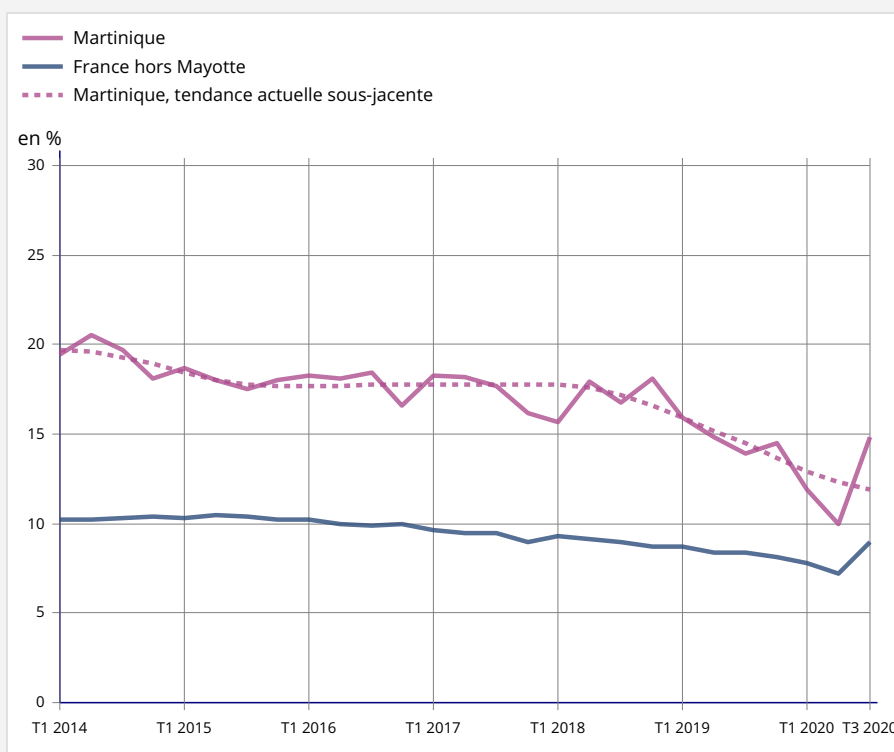
Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

Le taux de chômage retrouve son niveau du premier trimestre

Au troisième trimestre 2020, le taux de chômage s'établit à 14,8 % en Martinique, contre 9 % en France entière. Il augmente de 4,8 points, après la baisse en trompe-l'œil lors des deux premiers trimestres. Cette forte hausse s'explique en grande partie par le retour dans la population active (voir [Note de conjoncture régionale - 1^{er} trimestre 2020](#)) de personnes qui n'avaient pas pu rechercher activement un emploi durant le confinement. L'impossibilité de chercher du travail pendant cette période avait fait artificiellement baisser le taux de chômage au premier semestre.

Par rapport au troisième trimestre 2019, le taux de chômage augmente de 0,9 points.

Figure 7 – Taux de chômage



Notes : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Sources : Insee, taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT.

AVERTISSEMENT

Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données.

Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

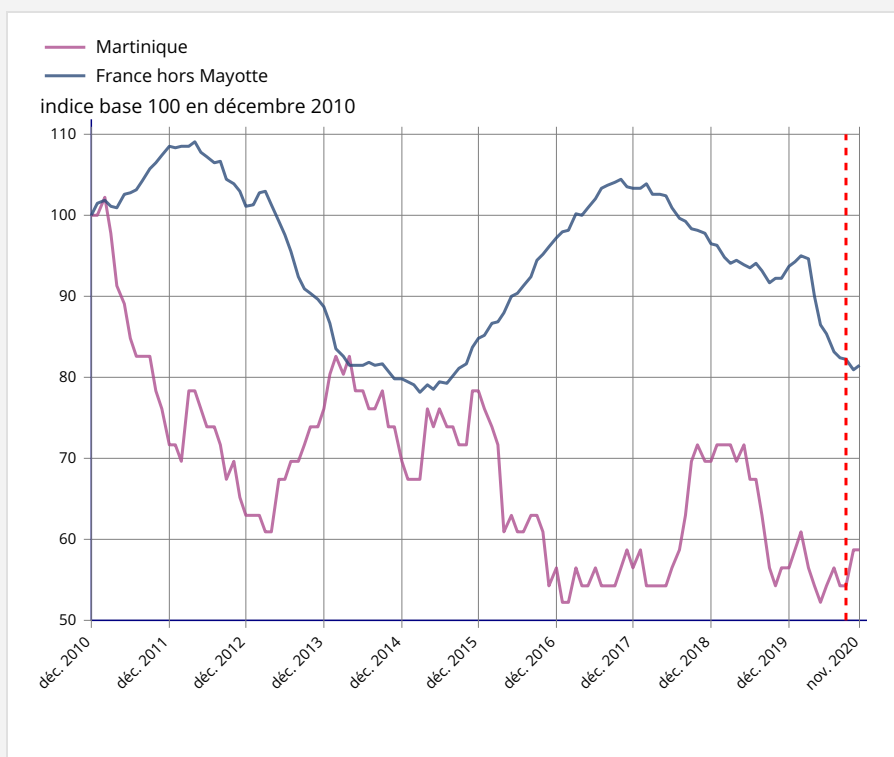
Recul du nombre de mises en chantier de logements

Au troisième trimestre 2020, le cumul du nombre de logements autorisés à la construction sur un an s'élève à 2 500 en Martinique (**figure 8**). Par rapport au trimestre précédent, ce nombre augmente légèrement : + 0,9 % contre - 3,7 % en France (hors Mayotte). Sur un an, il baisse de 5,4 % et de 10,4 % au niveau national.

Entre octobre 2019 et septembre 2020, 2 000 logements sont commencés. Le nombre de déclarations de mises en chantier de logements est en baisse de 4,5 % par rapport au trimestre précédent. Ce nombre est en hausse sur la France entière hors Mayotte (+ 1 %). Le nombre de mises en chantier dans la région entre octobre 2019 et septembre 2020 est en forte baisse par rapport à la même période l'année précédente. Il chute de 18,6 %, contre - 6,0 % en France (hors Mayotte).

Ce trimestre, les surfaces de plancher des locaux d'activité autorisés sur un an continuent de reculer (- 3,9 %, après - 10,0 % au trimestre précédent). Elles atteignent 84 000 m². Elles reculent de 15,8 % par rapport au cumul annuel du troisième trimestre 2019.

Figure 8 – Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

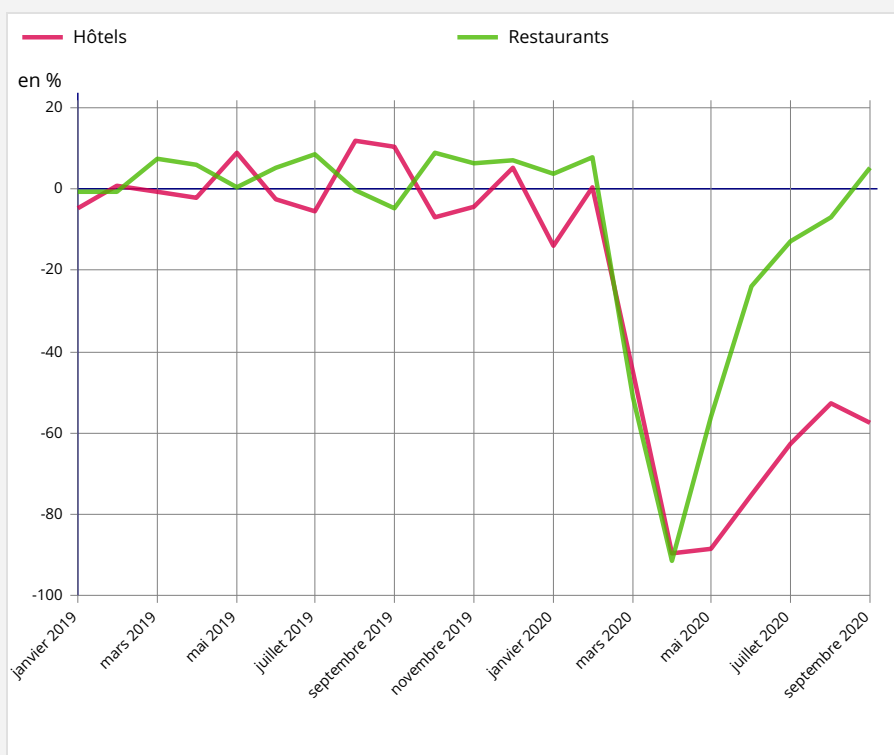
Source : SDES, Sit@del2.

Le tourisme ne redécoule pas

Au troisième trimestre 2020, le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des hôtels de Martinique est deux fois moins élevé que celui de l'année dernière. Cette baisse est plus forte que celle observée en Guadeloupe et en France métropolitaine. Durant l'été, les restaurants subissent une perte de chiffre d'affaires moins importante que les hôtels : - 12,8 % en juillet et - 6,9 % en août. En septembre, leur chiffre d'affaires est légèrement supérieur à celui de l'année précédente (+ 5,1 %). L'évolution du chiffre d'affaires des restaurants au cœur de l'été est similaire à celle observée en France métropolitaine.

En Martinique, les dépenses touristiques par carte bancaire des résidents français baissent de 4,4 % par rapport à l'été 2019. Pourtant, le relèvement du plafond de paiement sans contact et l'absence de manipulation d'espèces favorisent ce mode de paiement : le nombre de transactions en Martinique augmente de 0,6 % tous secteurs d'activité confondus, pour un montant total en hausse de 7,4 %. Les restrictions de voyage imposées jusqu'au 13 juillet et la contrainte d'un test PCR négatif pour entrer en Martinique expliquent en partie les difficultés du secteur du tourisme.

Figure 9 – Évolution mensuelle du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration par rapport au même mois de l'année précédente



Sources : DGFIP, calculs Insee.

Un nombre record de créations d'entreprises

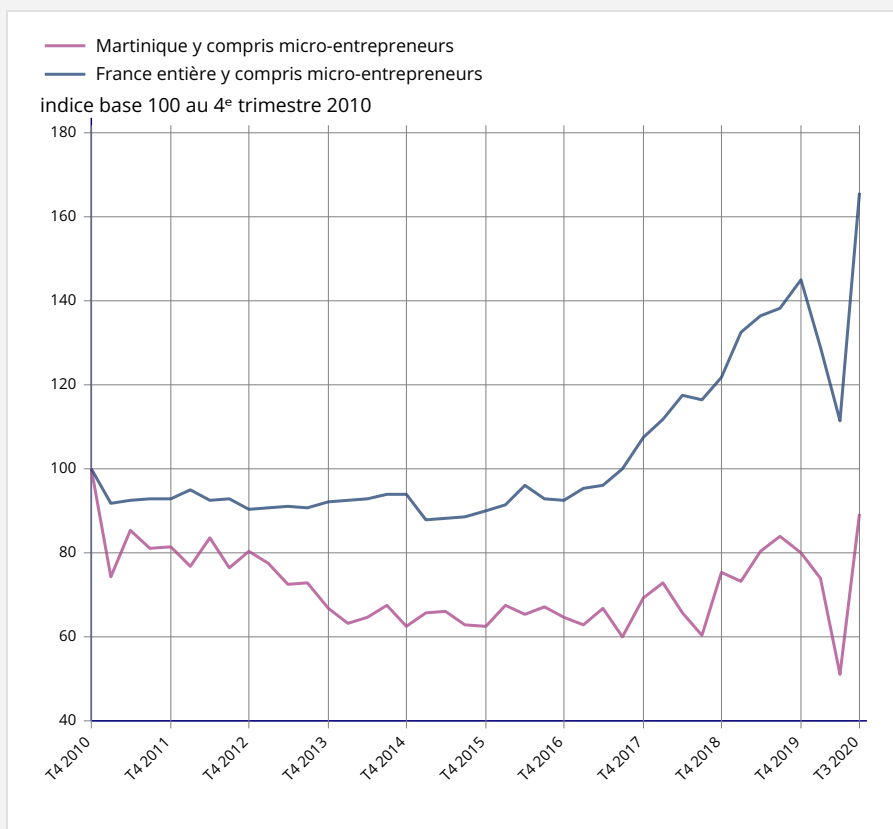
Au troisième trimestre 2020, 1 078 entreprises sont créées en Martinique. C'est un record inégalé depuis dix ans. Alors que la création était en perte de vitesse depuis un an (**figure 10**) et avait fortement ralenti avec le premier confinement, les nouvelles immatriculations d'entreprises croissent de 75 % ce trimestre. Tous les secteurs d'activités bénéficient de cette reprise.

Le secteur des services rassemble la majorité (56 %) des immatriculations du troisième trimestre. Le nombre de ses créations d'entreprises est en augmentation de 69 % et retrouve le niveau élevé de 2010 avec 600 immatriculations. Le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration représente 29 % des créations. Le nombre d'immatriculations y croît fortement (+ 90 %). Dans le secteur de la construction, le rythme avait ralenti le trimestre précédent, mais présente la hausse la plus prononcée ce trimestre (+ 114 %). Le nombre d'immatriculations dans le secteur de l'industrie croît également dans une moindre mesure (+ 17 %).

Entre octobre 2019 et septembre 2020, le nombre de créations d'entreprises augmente de 6 %. Le secteur de la construction connaît la plus forte augmentation (+ 28 %). Les créations du secteur des services croissent de 8 %. Le nombre d'immatriculations du secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration stagne (+ 1 %) alors que celui de l'industrie se contracte (- 18 %).

En Guadeloupe, les créations repartent également à la hausse de façon plus prononcée : + 89 % par rapport au deuxième trimestre 2020. En Guyane, la reprise est moins forte (+ 45 %) en raison notamment d'une période plus longue de restriction due à la crise sanitaire. En France entière, le nombre d'immatriculations augmente de 49 % sur un trimestre.

Figure 10 – Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Encadré 1 - Contexte international : la fin d'année 2020 reste sous le signe de la crise sanitaire

Après le rebond du troisième trimestre 2020, la résurgence de l'épidémie a conduit à durcir les mesures de restrictions, pesant sur l'activité économique du quatrième trimestre en Europe et notamment sur la consommation des ménages. Les services sont a priori davantage affectés par ces mesures que l'industrie. La situation diffère cependant selon les pays, dépendant en Europe de la mise en place de confinements d'intensité variable, tandis qu'aux États-Unis la consommation des ménages aurait été moins affectée. De son côté, la Chine, épargnée par cette deuxième vague épidémique, poursuit sa reprise entamée au printemps 2020.

Encadré 2 - Contexte national : un deuxième confinement moins pesant que le premier sur l'activité

Après le point bas atteint au deuxième trimestre, l'activité a rebondi de manière très vive au troisième trimestre (+ 18,7 % par rapport au trimestre précédent) et la consommation a quasiment retrouvé son niveau d'avant-crise. Par la suite, le renforcement des mesures de restrictions en octobre puis le confinement instauré en novembre auraient entraîné un nouveau recul de l'activité, de l'ordre de 4 % au quatrième trimestre par rapport au troisième. L'impact aurait cependant été moins fort qu'au printemps. Les secteurs les plus pénalisés auraient été ceux directement soumis aux mesures de restriction (services de transport, hébergement et restauration, activités de loisirs...) tandis que les autres secteurs, tirant parti de l'expérience acquise lors du premier confinement, auraient davantage maintenu leur activité (industrie et construction notamment).

Après une contraction du PIB d'environ 9 % en 2020, le début de l'année 2021 reste marqué par de forts aléas, liés à l'évolution à court terme de la situation sanitaire.